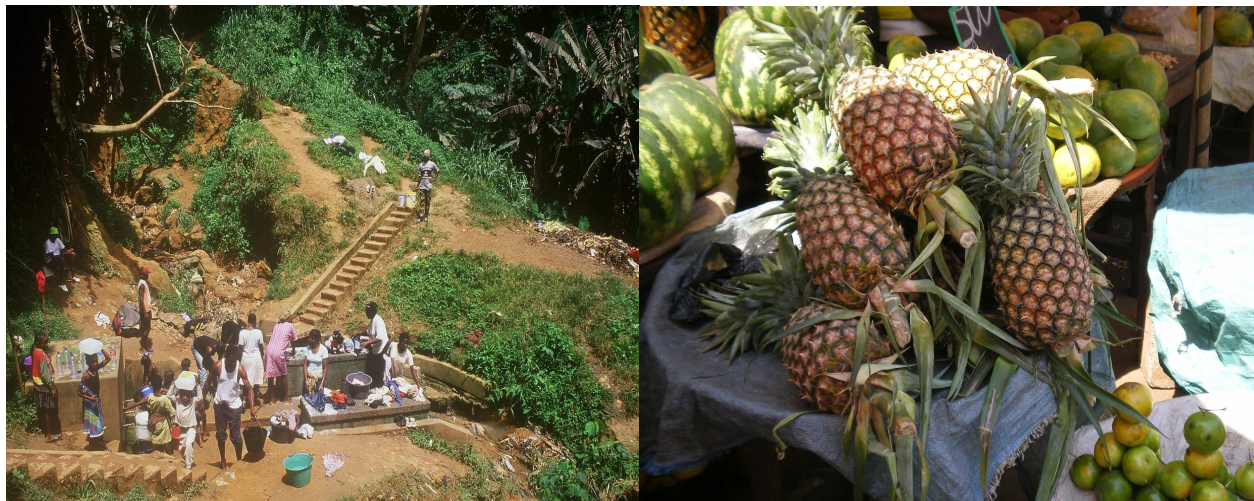


# REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

-----  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION  
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
-----



## RAPPORT REGIONAL DE PROGRES DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT



### REGION DU CENTRE

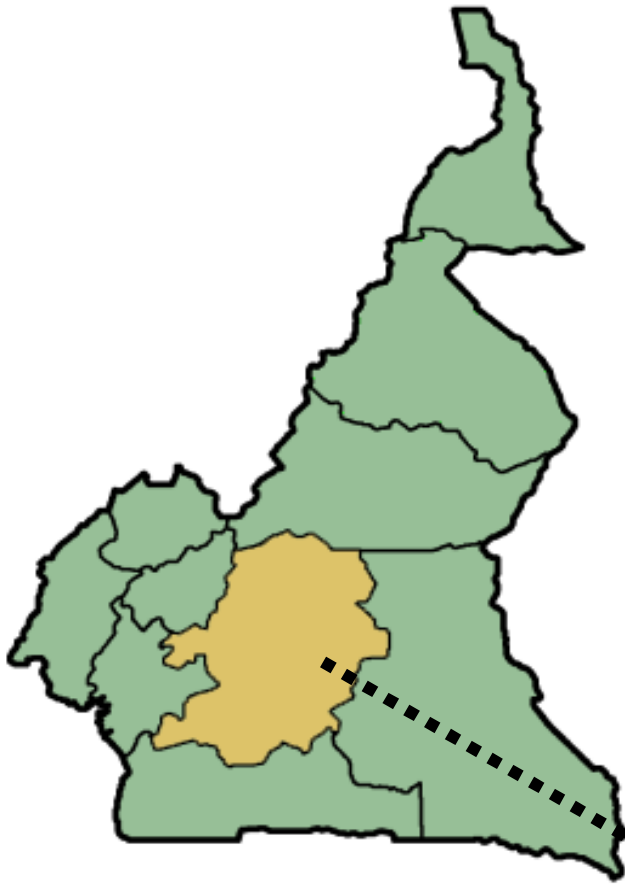


Sous la coordination de l'Institut National de la  
Statistique du Cameroun avec l'appui du PNUD

**Année 2010**



CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DU CENTRE



**REGION DU CENTRE**

Population au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :  
3 525 664 habitants

Superficie continentale : 68 953 km<sup>2</sup>

Chef-lieu : Yaoundé

Densité : 51,1habitants/Km<sup>2</sup>/

Nombre de départements : 10

Nombre d'arrondissements : 70

Nombre de communes : 52

Quelques villes importantes :  
Mbalmayo, Bafia, Nanga Eboko, Eséka,  
Monatéle, Obala.

Routes bitumées : 921 km



## Sommaire

<b>CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DU CENTRE</b> .....	<b>i</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES PHOTOS</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>iv</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>iv</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1. Cadre de préparation .....	1
1.2. . Méthodologie de collecte .....	1
1.3. . Contraintes et difficultés .....	1
<b>2. CONTEXTE</b> .....	<b>2</b>
2. 1. Milieu physique.....	2
2. 2. Données administratives.....	2
2. 3. Caractéristiques socioéconomiques.....	2
2. 4. Faits marquants de la région du Centre au cours de 24 derniers mois .....	3
<b>3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT</b> .....	<b>4</b>
OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM .....	4
OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS.....	7
OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.....	8
OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS .....	10
OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE .....	12
OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES .....	13
OBJECTIF 7: ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE.....	15
OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT .....	18
<b>ANNEXES</b> .....	<b>19</b>
<b>EQUIPE DE REDACTION</b> .....	<b>22</b>

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>APEE</b>	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CAMAIRCo</b>	Cameroon Airline Company
<b>CAMRAIL</b>	Cameroon Railway
<b>CAMTEL</b>	Cameroon Telecommunication
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CMA</b>	Centre Médical d'Arrondissement
<b>CNLS</b>	Comité National de Lutte contre le SIDA
<b>CSI</b>	Centre de Santé Intégré
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EESI</b>	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Française d'Afrique
<b>FNE</b>	Fonds National de l'Emploi
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>KPDC</b>	Kribi Power Development Company
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINEDUB</b>	Ministère de l'Education de Base
<b>MINESEC</b>	Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESUP</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur
<b>MINSANTE</b>	Ministère de la Santé
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNLP</b>	Programme National de Lutte contre le Paludisme
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d'Achat
<b>PPTE</b>	Pays Pauvre Très Endetté
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
<b>SMIG</b>	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UIT</b>	Union Internationale des Télécommunications
<b>UNFPA</b>	United Nations Fund for Populations Activities
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH</b>	Virus d'Immunodéficience Humaine
<b>WC</b>	Water Closed

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Un marché de vivres dans la région du Centre .....	6
Photo 2: Enfants scolarisés dans une localité du Centre.....	7
Photo 3: Campagne de vaccination des enfants .....	10
Photo 4: Vue aérienne d'une clairière.....	15
Photo 5: Un chimpanzé .....	15
Photo 6: une partie dévastée de la forêt (Centre) .....	15
Photo 7: Une banlieue de Yaoundé.....	16

## LISTE DES GRAPHIQUES

[Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.](#)

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté .....</b>	<b>4</b>
---	----------

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Cadre de préparation

Le présent rapport, qui porte sur la mesure et le suivi /évaluation des progrès vers la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au niveau régional passe en revue les performances réalisées dans la région du Centre depuis 2001. Il s'inscrit en droite ligne des quatre ateliers organisés à Kribi, Limbé et Douala, ateliers ayant permis de produire les rapports régionaux et national.

Les deux ateliers tenus à Kribi ont permis d'adopter la méthodologie pour le suivi des progrès réalisés en faveur de l'atteinte des OMD. A l'issue de ceux-ci, il a été décidé qu'en plus du rapport national, chaque région produise un rapport relatif aux progrès des OMD pour l'année 2008.

A la faveur de la disponibilité des résultats de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM3), un troisième atelier a été organisé à Limbé avec pour principal résultat les projets des 10 rapports régionaux et du rapport national.

Le quatrième atelier, tenu à Douala a permis de finaliser les 11 rapports.

Ces ateliers, organisés par l'INS avec le concours du PNUD, ont connu la participation des responsables régionaux de l'INS et des cadres des administrations sectorielles.

L'objectif visé par la production du rapport régional est de faire ressortir les spécificités des différentes régions du pays.

## 1.2. Méthodologie de collecte

Les informations ayant fait l'objet de l'analyse des progrès des OMD dans ce rapport sont tirées de plusieurs documents, principalement les rapports d'études réalisées par l'Institut National de la Statistique. Il s'agit notamment des rapports des enquêtes MICS (2000 et 2006), ECAM (2001 et 2007), EDS (1991, 1998 et 2004), EESI (2005). Il y a en outre les annuaires statistiques élaborés par l'INS et certains ministères tels que le MINEDUB, le MINESEC, le MINADER et le MINESUP. Par ailleurs, d'autres données ont été collectées directement auprès de différentes structures régionales disposant

de l'information souhaitée à partir de la fiche de collecte conçue à cet effet.

La technique de collecte des données a consisté, pour chaque indicateur choisi, à considérer comme année de référence l'année la plus récente mentionnée dans le précédent rapport (décembre 2003). Les informations collectées ont été complétées par les données des années suivantes selon leur disponibilité, afin de faire ressortir la dynamique de développement du pays au regard des indicateurs et cibles des OMD.

## 1.3. Contraintes et difficultés

Les difficultés rencontrées sont relatives à la disponibilité et à la qualité des données. Ce sont :

- l'absence de certaines données ;
- l'existence des données non conformes aux normes définies dans le cadre des OMD.

## 2. CONTEXTE

### 2. 1. Milieu physique

Suite au décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative du Cameroun, l'ancienne province du Centre est érigée en région administrative du Centre. Elle s'étend entre le 10° et le 15° degré de longitude Est et, le 3° et le 6° degré de latitude Nord et couvre une superficie continentale de 68 953 Km<sup>2</sup>, soit une densité de population de 51,1 habitants/Km<sup>2</sup>

La région du Centre fait partie du plateau sud-camerounais; vaste plate-forme cristalline de 650 m d'altitude moyenne, appartenant à cette ceinture de plateaux qui forme la bordure occidentale et septentrionale de la cuvette du Congo. Cette région prédispose également aux cultures sèches et aux cultures de bas-fonds marécageux.

En dépit des changements climatiques observés ces dernières années, la région du Centre est souvent caractérisée par un climat équatorial de type guinéen à quatre saisons : deux saisons

de pluies et deux saisons sèches. Un climat qui convient aussi bien au développement des cultures pérennes que des cultures vivrières. Les conditions climatiques de cette région rendent compte de l'important massif forestier qui recouvre une bonne partie de la région. C'est, en effet, le prolongement vers le Nord de la forêt congolaise, l'un des plus riches bassins forestiers du monde.

Malgré une hydrographie abondante marquée notamment par la présence des grands fleuves tels que la Sanaga (918 km) et le Nyong (800 km), les cours d'eau n'ont aucun impact sur le transport des personnes et des biens de cette région. Ils sont plutôt exploités pour le sable et la pêche.

Enfin, la région du Centre est située dans le domaine des sols ferrallitiques. Ce sont, le plus souvent, des sols très pauvres en bases, présentant un potentiel de fertilité variable.

### 2. 2. Données administratives

Le chef-lieu de la région du Centre est Yaoundé qui abrite le siège des institutions de la République.

Cette région est composée de 10 départements : le Mfoundi (Yaoundé), la Mefou et Afamba (Mfou), la Mefou et Akono

(Ngoumou), le Nyong et So'ô (Mbalmayo), le Nyong et Mfoumou (Akonolinga), le Nyong et Kellé (Eséka), la Haute Sanaga (Nanga-Eboko), le Mbam et Kim (Ntui), le Mbam et Inoubou (Bafia) et la Lekie (Monatéle). La région possède en outre 70 arrondissements et 52 communes.

### 2. 3. Caractéristiques socioéconomiques

La population de la région du Centre est de 3.525.664 habitants au 1er janvier 2010 (projection du 3<sup>e</sup> RGPH). Cette région est la plus peuplée du Cameroun en 2010 avec 18,2% de la population totale. Elle se caractérise entre autres par un effectif élevé des hommes (1.770.628) par rapport à celui des femmes (1.755.036).

L'agriculture de rente est l'une des principales sources de revenus. La cacaoculture est la principale culture de base. Les cultures vivrières et maraîchères sont d'un apport important à l'économie de cette région. L'élevage du gros

bétail y est presque inexistant. Cette absence est en partie compensée par un élevage avicole très développé, en particulier dans et autour des villes. La pêche est essentiellement continentale et n'est réellement importante que sur le Nyong et la Sanaga. L'agriculture moderne se résume aux plantations industrielles de la SOCAPALM, de la SOSUCAM et de la SITABAC.

L'industrialisation de la région demeure encore timide, bien que l'importance démographique de Yaoundé soit un facteur favorable aux implantations des unités de consommation



courante. L'industrie existante est encore, pour une bonne part, dominée par les unités de sciage et de transformation du bois.

La région du Centre est fortement urbanisée ; en effet la population urbaine de cette région représente près de 74,8% de sa population totale.

Au plan sanitaire, l'essentiel des formations sanitaires de renom se trouve à Yaoundé : l'Hôpital de la CNPS, le CHU, l'Hôpital Central de Yaoundé, l'Hôpital Général, l'Hôpital militaire, l'Hôpital Gynéco-obstétrique et pédiatrique. L'on dénombre, en outre, 29 districts de santé, 37 Hôpitaux de district, 42 CMA et 551 CSI.

Sur le plan éducatif, l'on compte plus de 1.304 établissements maternels, 2.553 écoles primaires, 50 établissements secondaires techniques, 199 établissements publics secondaires d'enseignement général et 211 établissements privés d'enseignement général et technique, quatre universités dont deux

d'Etat et deux privées (UCAC à Yaoundé, Université protestante à Nanga Eboko).

En matière d'infrastructures de transport, la longueur totale du réseau routier de la région est de 11.036 km, représentant 22,2% du réseau national (49.802 km). Ces 11.036 km de routes se composent de 7.028 km de routes rurales (soit 63,7%). Globalement, 92,5% du réseau régional ne sont pas bitumés.

Le réseau ferroviaire camerounais est structuré autour de deux principales lignes : la ligne Ouest (reliant sur 220 km Douala à Nkongsamba avec un embranchement Mbanga-Kumba) qui n'arrive pas dans la région du Centre; la ligne du Transcamerounais (1.052 km) qui dessert plusieurs localités de la région du Centre. De plus, la région du Centre abrite l'un des trois aéroports internationaux du Cameroun, à savoir l'aéroport de Yaoundé Nsimalen dont la piste a une longueur 3.400m.

#### 2. 4. Faits marquants de la région du Centre au cours de 24 derniers mois

- ✓ la réhabilitation de certains espaces verts par la construction de nouveaux centres commerciaux et la rénovation/extension de ceux existants ;
- ✓ l'insuffisance d'approvisionnement en eau et la persistance des délestages ;
- ✓ construction de plusieurs logements ;
- ✓ la poursuite de la construction de la route OBALA-BATSCHENGA ;
- ✓ l'extension de la riziculture dans la Haute-Sanaga (projet chinois) ;
- ✓ l'avènement du choléra dans la région.
- ✓ l'extension et l'aménagement de certains tronçons de routes principales et secondaires (le cas de l'échangeur de Province)

### 3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

#### OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM

La lutte contre la pauvreté et la faim reste une préoccupation constante du Gouvernement. Le passage du DRSP au DSCE marque cette volonté

de la réduire en mettant l'accent sur la croissance économique et la création d'emplois décents.

*Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur 1,25 dollar PPA par jour.*

#### Situation et tendance

Entre 2001 et 2007, la région du Centre a connu une baisse de la proportion (en %) de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté. Elle est passée de 29,8% à 21,4%. La baisse de cette proportion a été plus importante à Yaoundé où le taux de pauvreté a été réduit de plus de la moitié. Quant au reste de la région, la situation de la pauvreté s'est améliorée en milieu rural (de 13,3% en 2001 à 24,1% en 2007) alors qu'elle s'est dégradée en milieu urbain (de 51,4% en 2001 à 43% en 2007).

Tableau 1 : Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Centre	13,3	7,2	51,4	43,0	29,8	21,4
dont Yaoundé	13,3	5,9	,	,	13,3	5,9
Centre hors Yaoundé	13,3	24,1	51,4	43,0	48,2	41,2
Cameroun	17,9	12,2	52,1	55,0	40,2	39,9

Source : ECAM 2 & 3

L'écart (ou profondeur) de la pauvreté, qui mesure le déficit pour lequel les pauvres se maintiennent sous la pauvreté, a aussi baissé entre 2001 et 2007. En 2007, l'effort à fournir pour sortir les pauvres du milieu rural de la pauvreté reste important que celui requis pour sortir le pauvre du milieu urbain.

Tableau 2 : Indice d'écart de la pauvreté (profondeur)

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Centre	2,7	1,0	16,1	9,9	8,5	4,7
dont Yaoundé	2,7	1,0	.	.	2,7	1,0
Centre hors Yaoundé	3,3	5,5	16,1	9,9	15,0	9,5
Cameroun	4,3	2,8	7,3	7,5	12,8	12,5

Source : ECAM 2 & 3

Les données du tableau 3 indiquent une réduction des inégalités de revenu (ou de consommation) parmi les pauvres. La sévérité de la pauvreté est passée de 3,5% en 2001 à 1,5% en 2007 dans la région du Centre. Suivant le milieu de résidence, les écarts de revenu se sont réduits à l'exception du milieu urbain du Centre hormis Yaoundé.

Tableau 3 : Sévérité de la pauvreté

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
Centre	0,9	0,4	7,1	3,2	3,5	1,5
dont Yaoundé	0,9	0,2	.	.	0,9	0,2
Centre hors Yaoundé	1,1	1,8	7,1	3,2	6,6	3,1
Cameroun	1,6	1,0	7,7	7,2	5,6	5,0

Source : ECAM 2 & 3

La part de la consommation du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation totale (tableau 4) pour la région du Centre s'est légèrement accrue de 2001 à 2007, passant de 5,4% à 6,9%. Cette augmentation qui est

supérieure à celle observée au niveau national, indique une tendance à la hausse de la consommation chez les pauvres. La même tendance est observée tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les tendances observées à partir des différents indicateurs de cette cible laissent présager une réduction sensible de la pauvreté dans la région du Centre. Pour y parvenir, ces tendances doivent être maintenues et un accent particulier doit être porté sur le milieu urbain

du Centre hormis Yaoundé.

**Tableau 4 : Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale**

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
<b>Centre</b>	6,2	7,7	7,5	9,7	5,4	6,9
<b>dont Yaoundé</b>	6,2	8,0			6,2	8,0
<b>Centre hors Yaoundé</b>	6,9	8,9	7,5	9,7	7,2	9,6
<b>Cameroun</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>	<b>7,5</b>	<b>8,2</b>	<b>6,0</b>	<b>6,4</b>

Source : ECAM 2 & 3

## *Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif*

### *Situation et tendance*

La question de l'emploi décent est au cœur de la politique de développement en cours de mise en œuvre du Gouvernement. Si on ne tient pas compte de la qualité de l'emploi, le taux d'emploi est en hausse régulière depuis 2001 pour la région du Centre. Partant de 54,9% en 2001, il est passé à 63,3% en 2005 et à 71,3% en 2007.

**Tableau 5 : Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)**

	Rural			Ensemble		
	2001	2005	2007	2001	2005	2007
<b>Centre</b>	67,7	76,3	83,5	54,9	63,3	71,3
<b>dont Yaoundé</b>	.	.	.	46,7	54,8	63,6
<b>Centre hors Yaoundé</b>	67,7	76,3	83,5	66,0	75,3	82,1
<b>Cameroun</b>	<b>77,1</b>	<b>84,5</b>	<b>89,5</b>	<b>66,2</b>	<b>75,1</b>	<b>80,2</b>

Source : ECAM 2 & 3, EESI-2005

Toutefois, ces emplois restent pour la plupart précaires.

L'essentiel des actifs occupés travaille pour leur compte ou en tant qu'aide familial. Près de 2/3 de la population fait partie de cette catégorie dans la région du Centre.

**Tableau 6 : Proportion (en %) de travailleurs pour propre compte et de travailleurs familiaux dans la population occupée (15-64 ans)**

	Rural			Ensemble		
	2001	2005	2007	2001	2005	2007
<b>Centre</b>	87,9	75,2	85,1	60,8	55,9	64,3
<b>Yaoundé</b>	.	.	.	36,3	37,8	46,2
<b>Centre hors Yaoundé</b>	87,9	75,2	85,1	60,8	74,3	84,0
<b>Cameroun</b>	<b>87,1</b>	<b>85,8</b>	<b>88,8</b>	<b>74,7</b>	<b>74,1</b>	<b>78,3</b>

Source : ECAM 2 & 3, EESI-2005

Au Centre, le taux de chômage des jeunes de la tranche de 15-24 ans a baissé sur la période 2005-2007 passant de 11,7% à 6,2%. Il en est de même pour la ville de Yaoundé.

**Tableau 25 : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans (%)**

	2001	2005	2007
<b>Yaoundé</b>	32,1	25,3	18,3
<b>Centre</b>	7,6	11,7	6,2
<b>Urbain</b>	32,6	16,7	11,7
<b>Rural</b>	5,2	3,5	1,3
<b>Cameroun</b>	<b>14,4</b>	<b>7,6</b>	<b>4,5</b>

Source : ECAM 2, EESI-2005 & ECAM3

Le tableau ci-dessus montre que le taux de sous-emploi est resté stable au cours de la période 2005-2007 dans la région du Centre. En effet depuis 2005, 62 jeunes sur 100 sont en situation de sous-emploi.

**Tableau 26 : Taux de sous-emploi global des jeunes de 15-24 ans (%)**

	2005	2007
Yaoundé	53,4	48,3
Centre	62,1	62,1

<b>Cameroun</b>	<b>73,3</b>	<b>69,0</b>
-----------------	-------------	-------------

Source : EESI-2005, ECAM3

***Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim***

***Situation et tendance***

Dans la région du Centre, la malnutrition des enfants de moins de 5 ans reste une préoccupation. La proportion d'enfants de moins de cinq ans qui est restée quasi constante (autour de 7,2%) connaît une dégradation très significative pour le reste de la région ( c'est-à-dire hormis Yaoundé). Cette proportion avoisine 10%. La hausse de l'indice des prix à la consommation qu'on observe dans le même sens peut expliquer en partie cet état de chose.

**Tableau 7 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale**

	Modérée ou sévère		Sévère	
	2004	2006	2004	2006
Centre	7,1	7,3	1,0	1,1
dont Yaoundé	5,7	5,0	0,0	0,7
Centre hors Yaoundé	7,9	9,6	1,6	1,5
Cameroun	18,1	19,3	3,9	5,2

Source : EDS3 & MIC3



Photo 1 : Un marché de vivres dans la région du Centre

***Actions à entreprendre***

Pour atteindre l'OMD n°1 dans la région d'ici 2015, le Gouvernement devra mettre en œuvre, de manière cohérente les prescriptions du DSCE :

- ✓ Rendre accessible et disponible les facteurs de production ;
- ✓ Développer l'hyper extension agricole suivant la spécificité agro pastorale du Centre dans le but d'améliorer la production ;
- ✓ Développer les infrastructures des divers domaines (énergie, bâtiment et travaux publics, transport,...) ;
- ✓ Développer les PME;
- ✓ Promouvoir l'auto emploi et faire migrer le secteur informel vers le secteur formel;
- ✓ Mettre en œuvre de la stratégie de promotion des approches HIMO.

## OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS



Photo 2: Enfants scolarisés dans une localité du Centre

Le Gouvernement camerounais a toujours montré sa volonté d'assurer l'accès à l'éducation pour tous. Cette volonté se manifeste à travers la création d'un Ministère en charge de l'Éducation de base, la suppression des frais d'écolage dans l'enseignement primaire public et la contractualisation des enseignants dans le primaire.

**Cible 2.A: d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

### Situation et Tendances

Le taux net global de scolarisation au primaire a crû de 7,5% entre 2001 et 2007 au Centre. Cette tendance à la hausse s'observe aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, chez les pauvres que chez les non pauvres. Toutefois, les populations pauvres nécessitent encore des appuis. La scolarisation est plus répandue au Centre qu'au niveau national

tableau 8 : Taux net global de scolarisation au primaire (6-11 ans fréquentant le primaire ou le secondaire)

	2001			2007			2009*
	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble	Pauvres	Non Pauvres	Ensemble	Ensemble
<b>Centre</b>	89,6	93,4	89	94,0	97,3	96,5	89
<b>Yaoundé</b>	89,9	95,1	//	98,2	97,5	97,6	//
<b>Milieu de Résidence</b>							
<b>Urbain</b>	79,3	94,1	91,5	85,9	94,5	93,1	//
<b>Rural</b>	61,2	76,1	70,7	59,5	80,7	70,6	//
<b>Cameroun</b>	<b>68,2</b>	<b>85,1</b>	<b>76,9</b>	<b>66,1</b>	<b>87,7</b>	<b>77,2</b>	<b>83</b>

Source : ECAM 2 & 3, \*: Carte scolaire 2008-2009 du MINEDUB

Le tableau 10 traduit l'amélioration du taux d'alphabétisation chez les jeunes de 15-24 ans, dans la région du Centre. Entre 2001 et 2007, ce

taux a connu une progression de 0,8 point de plus que le niveau national. Cependant, l'analphabétisme est plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 9 : Taux d'alphabétisation de 15 à 24 ans

	2001	2007
<b>Yaoundé</b>	97,1	98,4
<b>Centre</b>	96,0	97,6
<b>Milieu de résidence</b>		
<b>Urbain</b>	94,1	94,3
<b>Rural</b>	73,2	75,1
<b>Cameroun</b>	<b>82,3</b>	<b>83,1</b>

Source : ECAM 2 & 3

Les efforts fournis par le Gouvernement semblent être favorables à l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2015 pour la région du Centre.

### Actions à entreprendre

- ✓ Continuer à mener les actions inscrites dans le DSCE ;
- ✓ Développer davantage d'infrastructures éducatives et assurer la formation d'un personnel plus important dans les zones rurales enclavées ;
- ✓ Sensibiliser la population sur l'importance de l'éducation, surtout en zone rurale.

## OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES



Au Cameroun, les politiques s'activent dans la promotion de l'égalité des sexes pour une pleine exploitation de la ressource humaine et un rééquilibrage des droits fondamentaux.

**Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2015 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.**

### Situation et Tendances

- **Scolarisation**

L'indice de parité fille/garçon dans l'enseignement primaire dans la région du Centre est resté quasiment stable de 2001 à 2007. Le niveau de cet indice traduit l'absence des discriminations sur la base du sexe en milieu urbain tandis qu'une légère discrimination vis-à-vis des filles est observée en milieu rural où l'indice de parité est resté autour de 0,92. Cette discrimination est plus perceptible parmi les pauvres (0,87).

**Tableau 10 : Indice de parité filles/garçons (6-11 ans) dans l'enseignement primaire**

	2001			2007		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
<b>YAOUNDE</b>	0,95	1,01	1,00	0,97	1,00	1,00
<b>CENTRE</b>	1,08	0,98	1,03	1,01	0,97	0,99
<b>URBAIN</b>	<b>0,97</b>	<b>0,99</b>	<b>0,99</b>	<b>1,02</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
<b>RURAL</b>	<b>0,86</b>	<b>0,97</b>	<b>0,91</b>	<b>0,87</b>	<b>0,98</b>	<b>0,92</b>
<b>Cameroun</b>	<b>0,88</b>	<b>0,99</b>	<b>0,94</b>	<b>0,89</b>	<b>0,99</b>	<b>0,95</b>

Source : ECAM 2 & 3

Comme dans l'enseignement primaire, la discrimination vis-à-vis des filles dans l'enseignement secondaire est observée en milieu rural et peut-être expliquée par le taux

de pauvreté, tant il reste vrai que la pauvreté est plus marquée en milieu rural.

**Tableau 11 : Indice de parité filles/garçons (12- 18 ans) dans l'enseignement secondaire**

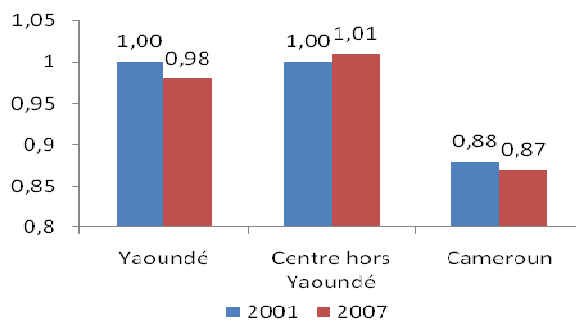
	2001			2007		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
<b>YAOUNDE</b>	1,08	0,98	1,00	1,10	1,01	1,01
<b>CENTRE</b>	0,98	0,92	0,95	0,95	0,86	0,90
<b>URBAIN</b>	1,00	0,95	0,97	0,98	0,98	0,98
<b>RURAL</b>	0,71	0,75	0,73	0,77	0,81	0,79
<b>Cameroun</b>	<b>0,75</b>	<b>0,85</b>	<b>0,82</b>	<b>0,80</b>	<b>0,90</b>	<b>0,86</b>

Source : ECAM 2 & 3

- **Alphabétisation**

L'écart d'alphabétisation entre femmes et hommes chez les 15-24 ans est moins accentué dans la région du Centre qu'au niveau national. Sur la période 2001-2007, les femmes sont presque autant alphabétisées que les hommes.

**Graphique 1 :** Taux d’alphabétisation des femmes de 15-24 ans par rapport aux hommes



Source: ECAM 2 & 3

• **Accès à l’emploi**

L’autonomisation des femmes passe par l’exercice par celles-ci des emplois salariés dans tous les secteurs. Au Centre, lorsqu’on s’intéresse à celles qui sont employées dans le secteur non agricole, on compte 21 femmes sur 100 en 2007 et un peu plus de 25 sur cent en 2009. Cette amélioration est tributaire de la promotion de l’aspect genre par l’Etat et les partenaires au développement.

**Tableau 12 :** Pourcentage des femmes 15-64 ans employées dans le secteur non agricole

	2001	2007	2009
Yaoundé	40,0	33,4	30,7
Centre	25,1	20,7	25,4
Cameroun	25,0	21,4	27,3

Source: ECAM 2 & 3, RGE-2009

• **Prise de décision**

A l’image du pays, la représentation des femmes au parlement national est encore faible (moins de 20%) dans la région, même si en termes de proportion celle du Centre pour la législature 2007- 2012 (18%) est plus élevée qu’au niveau national (14%). Ce résultat est fortement lié au pourcentage de candidatures féminines aux élections qui a été évalué à 23% pour la région du Centre contre 17% au niveau national.

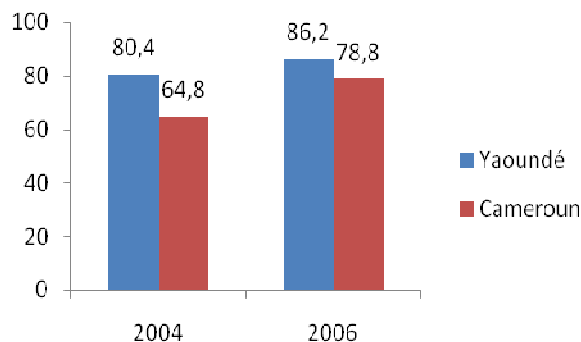
**Tableau 13 :** Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national (%)

	Femmes candidates	Proportion de sièges occupés par des	
		2002-2007	2007-2012
Centre	44/192	4/28	5/28
Cameroun	204/1 224	19/180	25/180

Source : MINATD

Les femmes sont aussi faiblement représentées dans l’exécutif communal dans le Centre. Elles sont à peine 7,1% à être des maires pour la municipale 2007-2012. Elles sont plus nombreuses (28,5%) à jouer les rôles de second plan en tant qu’adjointes aux maires.

**Graphique 2 :** proportion de femmes maires et adjointes aux maires en 2007-2012



Source : MINATD 2007-2012

Si la cible peut être atteinte en 2015 pour les dimensions relatives à l’éducation et à l’alphabétisation, il apparaît que les dimensions relatives à la prise de décision et à l’emploi dans le secteur non agricole sont irréalisables en 2015 voire en 2020.

*Actions à entreprendre*

- ✓ Favoriser le recrutement des femmes dans les emplois salariés non agricoles autant dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- ✓ Renforcer les mécanismes de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- ✓ Veiller à une représentation équitable par l’Etat et la communauté de l’accès des filles a tous les secteurs de l’emploi, de la formation professionnelle et de l’enseignement supérieur;
- ✓ Encourager les femmes à s’investir dans les sphères politiques, notamment dans des postes électifs.

## OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS



Photo 3: Campagne de vaccination des enfants

La survie des enfants de moins de 5 ans

**Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.**

### Situation et Tendances

Même si la situation de la région du Centre paraît meilleure que celle qui est observée au niveau national, la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans en 2004 reste préoccupante et se situe à 112 décès; si on exclut Yaoundé, le reste de la région a un niveau encore plus élevé (120 décès pour 1 000 naissances vivantes).

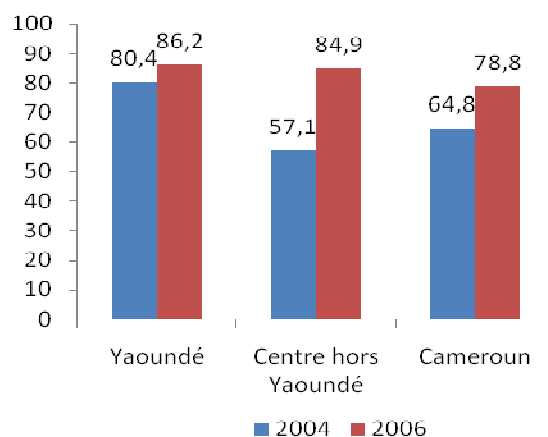
	1991	1998	2004
Yaoundé	103,2	91,3	112,0
Centre hormis Yaoundé	124,2	146,3	120,0
Cameroun	144,1	146,3	144,0

Source: EDS 1, 2 & 3

La proportion d'enfants âgés de 12-23 mois vaccinés contre la rougeole a augmenté, passant de 67,6% en 2004 à 85,6% en 2006. Dans le Centre hormis Yaoundé, la progression est plus importante qu'à Yaoundé. Les campagnes de vaccination organisées par le PEV peuvent expliquer les résultats obtenus en rapport avec la réduction de la mortalité des moins de 5 ans dans la région.

**Graphique 3:** proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole (graphique à revoir)

demeure un souci majeur pour l'Etat camerounais, surtout que l'accroissement du taux de mortalité constitue un handicap au plein développement de ce groupe qui est vulnérable aux maladies.



Source: EDS 3, MICS 3

Au regard du niveau actuel, il paraît irréaliste d'atteindre l'objectif en 2015. Toutefois, il peut être raisonnable d'espérer que cet objectif soit atteint en 2020, si la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de la santé révisée est optimale.

### Actions à entreprendre

Pour espérer atteindre cet objectif, des efforts supplémentaires doivent être fournis par l'Etat :

- ✓ Assurer la disponibilité des vaccins en approvisionnant régulièrement et à temps



- les formations sanitaires et l'ensemble du circuit ;
- ✓ Mettre une emphase particulière sur la sensibilisation, avec une approche adaptée aux zones à obstacles culturels ;
- ✓ Sensibiliser les populations pour améliorer les conditions d'hygiène dans les familles ;
- ✓ Viabiliser le district de santé;
- ✓ Promouvoir la santé;
- ✓ Encourager l'allaitement maternel

## OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE



Dans son DSCE, le Gouvernement camerounais a prévu adresser les problèmes de santé de la

mère dans son domaine d'intervention « Santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent ».

***Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle.***

### *Situation et Tendances*

Dans la région du Centre, l'assistance par le personnel de santé qualifié en dehors de Yaoundé s'est réduite. Cette situation a une incidence certaine sur la mortalité maternelle qui est en hausse entre 1998 et 2004.

Au vu de la tendance observée dans cette région, l'atteinte de la cible à l'horizon 2015 risque d'être compromise. Rien ne permet pour le moment d'envisager des progrès rapides vers l'atteinte de cette cible avant 2020.

**Tableau 15 : Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié**

	2004	2006
Centre	85,3	84,0
Yaoundé	94,2	96,5
Centre hormis Yaoundé	74,2	71,9
<b>Cameroun</b>	<b>61,8</b>	<b>58,9</b>

Source: EDS-3 & MICS-3

### *Actions à entreprendre*

Le risque de mourir en donnant vie reste encore élevé. Pour espérer atteindre l'objectif en 2015, il faudrait :

- ✓ Rapprocher les centres de santé des populations pour faciliter l'accès des femmes aux soins prénatals durant la grossesse et aux soins d'urgence en cas de complications ;
- ✓ Impliquer les partenaires non gouvernementaux pour une offre de plateau technique de base et adéquate ;
- ✓ Accroître la prévention des grossesses précoces ou non désirées chez les adolescents ;
- ✓ Multiplier les services de santé de reproduction adaptés aux adolescents ;
- ✓ Accroître les consultations des mères et les dépistages des fistules obstétricales ;
- ✓ Prévoir dans les centres de santé des moyens de transport pour l'évacuation des femmes enceintes vers des centres de soins obstétriques en cas d'urgence ;
- ✓ Déployer le personnel de santé dans les différents milieux de résidence et créer des conditions incitatives ;
- ✓ Sensibiliser davantage la population sur les dangers des pratiques traditionnelles ;
- ✓ Doter les structures sanitaires en équipement, médicaments et fournitures adéquats.

## OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES

Afin de lutter efficacement contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres grandes maladies, le Gouvernement Camerounais a mis sur pied un

plan d'actions prenant en compte le profil épidémiologique du pays.

### *Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle*

#### Situation et Tendance

A l'exception de l'année 2006, le taux de séropositivité chez les femmes enceintes dans la région du Centre se situe toujours au dessus de la moyenne nationale. La baisse régulière enregistrée pour cet indicateur sur la période 2006-2009 a été moins importante que celle observée au niveau national.

Région	2006	2007	2008	2009
Centre	8,70	7,80	7,70	7,50
<b>Cameroun</b>	<b>8,70</b>	<b>6,70</b>	<b>6,47</b>	<b>6,40</b>

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

La prise en charge des PVVS, dans la région du Centre comme dans l'ensemble du pays, évolue en dents de scie depuis 2006 et reste encore faible. Au cours des 2 dernières années, elle n'a pas atteint 60%.

Région	2006	2007	2008	2009
Centre	48,6	64,0	50,0	59,0
<b>Cameroun</b>	<b>37,1</b>	<b>49,9</b>	<b>39,1</b>	<b>46,5</b>

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

La prise en charge des femmes séropositives suit le même rythme que celui des PVVS. Le poids de cette catégorie ces dernières années devient plus important que celui des PVVS.

Région	2006	2007	2008	2009
Centre	42,1	62,8	54,4	61,3
<b>Cameroun</b>	<b>37,9</b>	<b>53,0</b>	<b>45,5</b>	<b>52,5</b>

Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

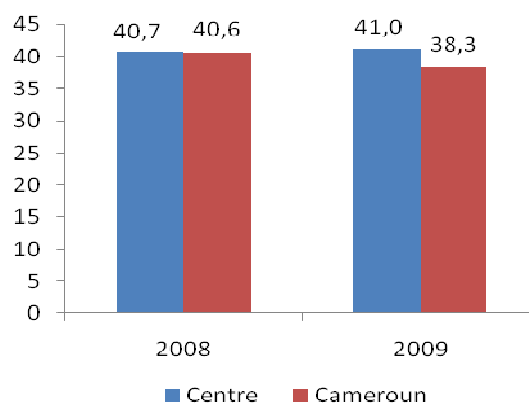
L'atteinte de cette cible paraît impossible en 2015, mais une mise en œuvre rigoureuse et cohérente de la stratégie sectorielle de la santé permet d'espérer l'atteindre en 2020

### *Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle*

- **Paludisme**

Pendant que la proportion de cas de paludisme détectés sur les patients en consultation a baissé au niveau national, au niveau régional, on a observé plutôt une hausse ces dernières années. D'où le questionnement sur le niveau d'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Graphique 4 : pourcentage de cas de paludisme détectés parmi les patients en formations sanitaires



Source: PNL 2008 & 2009

L'utilisation de la moustiquaire est un moyen de prévention efficace du paludisme chez les enfants de moins de cinq ans. Chez ces derniers, la proportion d'enfants ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée est passée de 3,4% en 2004 à 19,3% en 2006 à Yaoundé et de 0,3% à 16,6% au Centre hors Yaoundé.

**Tableau 19 : Taux de mortalité due au paludisme des enfants de moins de 5 ans (%)**

	2008	2009
Centre	52,0	48,95
Cameroun	54,0	50,05

Source: PNLP 2008 & 2009 (et nos calculs)

- **Tuberculose**

Entre 2008 et 2009, l'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positif est passée de 80 nouveaux cas à environ 83 nouveaux cas pour 100 000 personnes testées.

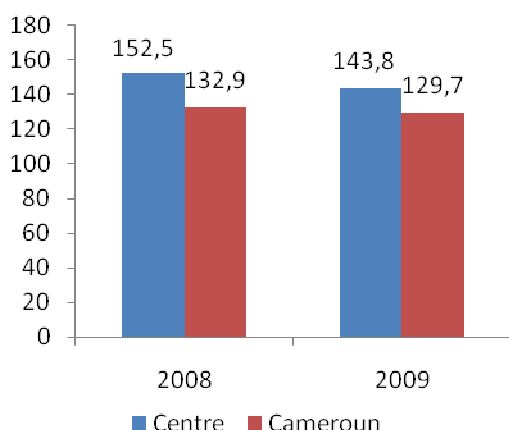
**Tableau 20 : Incidence de la tuberculose (nouveaux cas TPM+) pour 100 000 personnes**

	2008	2009
Centre	80,2	82,7
Cameroun	75,3	75,4

Source: PNLT 2008 & 2009 (et nos calculs)

De même, le pourcentage des personnes infectées dans la région pour la tuberculose est aussi resté au dessus du niveau national..

**Graphique 5 : Prévalence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)**



Source: PNLT 2008 & 2009 (et nos calculs)

Malgré les efforts déployés pour lutter contre le paludisme, le VIH/SIDA et les autres grandes maladies, il est peu probable que cet objectif soit atteint à l'horizon 2015 au regard du niveau actuel et des moyens supplémentaires qu'il faut dégager à cet effet. Si le partenariat dans ce sens n'est pas renforcé, l'atteinte de cet objectif en 2020 sera hypothéquée.

## Actions à entreprendre

Pour espérer l'atteinte de cet objectif à l'horizon 2015, il convient :

### Dans le cadre du VIH/SIDA,

- ✓ D'encourager le dépistage volontaire des populations ;
- ✓ Promouvoir les comportements sexuels à moindres risques à travers la prescription de l'abstinence, la fidélité à son partenaire ou encore l'utilisation des préservatifs et autres contraceptifs ;
- ✓ Trouver des subventions pour annuler le coût d'achat des ARV et faciliter ainsi l'accès aux médicaments aux populations les plus dépourvues.

### Dans le cadre du paludisme

- ✓ Renforcer la lutte anti-vectorielle à travers la distribution des moustiquaires imprégnées ;
- ✓ Organiser régulièrement les campagnes de sensibilisation
- ✓ Faciliter l'accès aux médicaments antipaludéens en réduisant les coûts,
- ✓ Promouvoir l'hygiène et la salubrité dans la vie courante.

## OBJECTIF 7: ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE



Photo 4: Vue aérienne d'une clairière



Photo 5: Un chimpanzé

Depuis l'année 2000, la prise de conscience en matière de préservation de la biodiversité s'est traduite par une augmentation de la proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité estimée à 13,4% en 2008 alors

qu'elle était nulle en 2000. Bien qu'en dessous du niveau national, cette proportion a connu une évolution remarquable dans la région du Centre.

**Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales**

### Situation et tendance

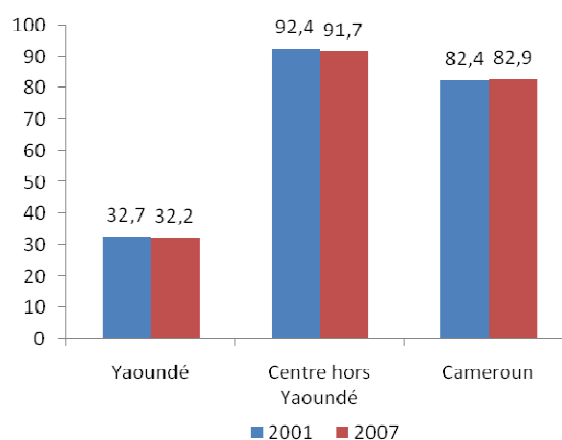
De 2000 à 2007, la proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité au Centre a augmenté. Elle est respectivement passée de 0,0% à 13,4%; soit un gain de 13,4 points. Au niveau national, cette proportion est aussi en hausse.

Tableau 20 : Proportion des aires protégées pour préserver la biodiversité		
	2000	2007
Centre	0,0	13,4
Cameroun	13,0	18,8

Source: *Annuaire statistiques 2000 & 2008, INS*

Nonobstant la prise de conscience des pouvoirs publics, l'utilisation des combustibles solides est restée constante depuis 2001. De plus, si on exclut Yaoundé, la population du reste de la région utilise essentiellement les combustibles solides (bois, charbon, etc.) pour la cuisson.

**Graphique 6 : Pourcentage de la population utilisant les combustibles solides**



Source: *ECAM 2 & 3*



Photo 6: une partie dévastée de la forêt (Centre)

## ***Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici 2015, la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base***

### ***Situation et Tendances***

L'accès à l'eau potable de boisson reste une préoccupation dans la région du Centre hormis Yaoundé. Près de 2 personnes sur trois (64,3%) n'ont pas accès à l'eau potable de boisson. Néanmoins par rapport à 2001 où seulement 16,2% avait accès à l'eau potable, cette proportion est en hausse.

	2001	2007
<b>Yaoundé</b>	50,7	80,8
<b>Centre</b>	16,2	35,7
<b>Cameroun</b>	<b>40,6</b>	<b>43,9</b>

Source : ECAM 2 & 3

Avec les réalisations de certains projets tels que le PNDP, l'accès aux sources d'eau améliorées s'est accru. En 2007, pour le reste de la région (hormis Yaoundé), 73,8% de la population a accès à une source d'eau, contre 48,1% en 2001. L'écart entre l'accès à une source améliorée et celle de boisson indique l'effort à fournir pour améliorer la qualité de l'eau.

**Tableau 22 : Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée**

	Urbain		Rural		Ensemble	
	2001	2007	2001	2007	2001	2007
<b>Yaoundé</b>	98,5	98,9	.	.	98,5	98,9
<b>Centre</b>	97,4	93,0	43,5	71,8	48,1	73,8
<b>Cameroun</b>	<b>95,4</b>	<b>96,1</b>	<b>52,0</b>	<b>48,2</b>	<b>67,1</b>	<b>65,1</b>

Source : ECAM 2 & 3

## ***Cible 7.D: Améliorer sensiblement d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.***

### ***Cible Nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, L'habitat des camerounais***

#### ***Situation et tendances***



Photo 7: Une banlieue de Yaoundé

Il ressort du tableau ci-dessus que 23 personnes sur 100 ont accès à des lieux d'aisance décent. Ce qui est déjà largement supérieur à la cible nationale à l'horizon 2015 (17%). Toutefois, beaucoup d'effort reste à faire pour une couverture entière de la population.

**Tableau 23 : Proportion de la population ayant accès à des lieux d'aisance décent**

	2001	2007
<b>Yaoundé</b>	79,8	76,0
<b>Centre</b>	31,4	37,1
<b>Cameroun</b>	<b>47,7</b>	<b>31,7</b>

Source : ECAM 2 & 3

En ce qui concerne la proportion de la population habitant des logements à matériaux définitifs, entre 2001 et 2007, la région du Centre a connu une augmentation de la population ayant accès à des logements en matériaux définitifs de 6,1 points. La même tendance s'observe aussi dans la ville de Yaoundé ; où on est passé de 38,7% en 2001 à 58,5% en 2007.

Tableau 24 : Proportion de la population habitant des logements à matériaux définitifs

	2001	2007
<b>Yaoundé</b>	38,7	58,5
<b>Centre</b>	14,1	20,2
<b>Cameroun</b>	<b>22,7</b>	<b>25,5</b>

Source : ECAM 2 & 3

L'offre urbaine de l'eau potable de boisson, le coût élevé des matériaux de construction et la tendance des ménages à utiliser surtout le bois pour faire la cuisine pourraient entraver le chemin vers l'atteinte de cet objectif

### *Actions à entreprendre*

Dans la mise en place d'une stratégie d'assainissement urbain par le Gouvernement, certaines actions devraient être entreprises :

- ✓ L'aménagement des forêts ;

- ✓ L'aménagement et la valorisation des aires protégées ;
- ✓ La lutte contre les pollutions et les nuisances dans la ville de Yaoundé ;
- ✓ Inspections environnementales des installations industrielles et commerciales ;
- ✓ La sensibilisation du public sur les risques liés à l'occupation des zones à écologie fragile ;
- ✓ La rationalisation de la consommation du bois de feu ;
- ✓ Réhabilitation des infrastructures existantes.
- ✓ La construction des puits et des forages.

## OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre des relations de partenariat avec les autres pays et les organismes internationaux, le Cameroun bénéficie des

appuis multiformes pour le soutien de ses actions de développement économique et social.

***Cible 8.E : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.***

En 2007, 1 personne sur 1 000 possédait une ligne téléphonique fixe. De même, 137 personnes sur 1 000 possédaient un téléphone portable. La même tendance s'observe au niveau de la possession d'ordinateur.

Au vu de la tendance, la cible reste éloignée malgré la légère progression.

**Tableau 27 : Indicateurs d'accès aux TIC en 2007**

	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants	Nombre de téléphones portables pour 1000 habitants	Nombre d'ordinateurs personnels pour 1000 habitants
<b>Yaoundé</b>	10	440	24
<b>Centre</b>	1	137	2
<b>Cameroun</b>	<b>10</b>	<b>171</b>	<b>6</b>

Source : ECAM 3

### Actions à entreprendre

Plusieurs actions doivent être entreprises afin de renforcer et diversifier le partenariat au niveau de la région.

- ✓ Encourager les nouveaux accords et échanges internationaux ;
- ✓ Multiplier les projets et les institutions œuvrant dans le financement des projets rentables initiés par les jeunes en vue de favoriser leur auto-emploi et lutter contre le chômage ;
- ✓ Développer les points d'accès internet public à moindres coûts ;
- ✓ Réduire davantage les coûts des communications téléphoniques et des équipements.



## ANNEXES

## Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès des régions vers la réalisation des OMD

N°	Objectifs	Cibles mondiales et nationales	L'objectif ou la cible sera-t-il (elle) atteint(e)?		Etat de l'environnement favorable
			2015	2020	
1	Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<b>Cible 1A</b> : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, les proportions de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Potentiellement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 1B</b> : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Invraisemblablement</i>	<i>faible</i>
		<b>Cible 1C</b> : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Invraisemblablement</i>	<i>faible</i>
2	Assurer l'éducation primaire pour tous	<b>Cible 2A</b> : d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	<i>Potentiellement</i>	<i>Probablement</i>	<i>Moyen</i>
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<b>Cible 3A</b> : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2015 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	<i>Potentiellement</i>	<i>Probablement</i>	Fort
4	Réduire la mortalité infantile	<b>Cible 4A</b> : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Potentiellement</i>	<i>Moyen</i>
5	Améliorer la santé maternelle	<b>Cible 5A</b> : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015 le taux de mortalité maternelle	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Potentiellement</i>	Faible
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	<b>Cible 6A</b> : d'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Potentiellement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 6B</b> : d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	<i>Potentiellement</i>	<i>Potentiellement</i>	<i>Moyen</i>
7	Assurer un environnement durable	<b>Cible 7A</b> : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Potentiellement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 7B</b> : Réduire de moitié, d'ici 2015, la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Invraisemblablement</i>	Faible
		<b>Cible 7C</b> : Améliorer sensiblement d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Invraisemblablement</i>	Faible
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<b>Cible 8D</b> : En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Invraisemblablement</i>	<i>Moyen</i>
		<b>Cible 8E</b> : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	<i>Potentiellement</i>	<i>Probablement</i>	Fort

## Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3	
		Source	Valeur Centre / Ydé	Source	Valeur Centre/ Ydé	Source	Valeur Centre/ Ydé
<b>OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>							
1.1	Proportion de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté	ECAM1 2001		ECAM2-2001	48,2/13,3	ECAM3-2007	41,2/5,9
1.2	Indice d'écart de la pauvreté (profondeur)	ECAM1 2001		ECAM2-2001	15/2,7	ECAM3-2007	9,5/1,0
	Sévérité de la pauvreté (%)			ECAM2-2001	6,6/0,9	ECAM3-2007	3,1/0,2
1.3	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale			ECAM2-2001	7,2/6,2	ECAM3-2007	9,6/8,0
1.5	Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	ECAM2-2001	66/46,7	EESI1-2005	75,3/54,8	ECAM3-2007	82,1/63,6
1.6	Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée, femmes et hommes des 15-64 ans	ECAM2-2001	60,8/36,3	EESI1-2005	74,3/37,8	ECAM3-2007	84/46,2
	Taux de chômages des jeunes âgés de 15 à 24 ans	ECAM2-2001	7,6/32,1	EESI 1-2005	11,7/25,3	ECAM3-2007	6,2/18,3
	Taux de sous emploi global des jeunes âgés de 15 à 24 ans	ECAM2-2001		EESI 1-2005	62,1/53,4	ECAM3-2007	62,1/48,3
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou sévère			EDS3-2004	7,9/5,7	MICS3-2006	9,6/5,0
1.8	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale sévère			EDS3-2004	1,6/0,0	MICS3-2006	1,5/0,7
<b>OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous</b>							
2.1	Taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans)	ECAM2-2001	89/	ECAM3-2007	96,5/97,6	MINEDUB-2009	89/
2.3	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans			ECAM2-2001	96/97,1	ECAM3-2007	97,6/98,4
<b>OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes</b>							
3.1	Indice de parité filles/garçons (6-11 ans) dans l'enseignement primaire			ECAM2-2001	1,03/1	ECAM3-2007	0,99/1
	Indice de parité filles/garçons (12-18 ans) dans l'enseignement secondaire			ECAM2-2001	0,95/1	ECAM3-2007	0,90/1,01
3.2	Pourcentage des femmes 15-64 ans employées dans le secteur salarié non agricole	ECAM2-2001	25,1/40	ECAM3-2007	20,7/33,4	RGE-2009	25,4/30,7
3.3	proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national			MINATD (2002-2007)	4/28	MINATD (2007-2012)	5/28
3.3A	proportion des candidates au parlement national					MINATD (2007-2012)	44/192
<b>OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b>							
4.1	Taux de mortalité infantilo-juvénile (enfants de moins de 5 ans)	EDS 1-1991	124,2/103,2	EDS 2-1998	146,3/91,3	EDS 3-2004	120/112
4.2	Proportion d'enfants de 12-23 mois vaccinés contre la rougeole			EDS 3-2004	57,1/80,4	MICS3-2006	84,9/86,2
<b>OMD 5 : Améliorer la santé maternelle</b>							
5.2	Proportion d'accouchements assistés par le personnel de santé qualifié			EDS 3-2004	74,2/94,2	MICS3-2006	71,9/96,5
<b>OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres grandes maladies</b>							
	Evolution du taux de séropositivité des femmes enceintes	CNLS-2006	8,7/	CNLS-2008	7,7/	CNLS-2009	7,5/
	Evolution du pourcentage de PVVS éligibles sous ARV	CNLS-2006	48,6/	CNLS-2008	50/	CNLS-2009	59/
	Pourcentage de femmes séropositives éligibles sous ARV	CNLS-2006	42,1/	CNLS-2008	54,4/	CNLS-2009	61,3/
	Taux de mortalité due au paludisme des enfants de moins de 5 ans			PNLP-2008	52/	PNLP-2009	48,9
	Incidence de la tuberculose pour 100 000 personnes			PNLT-2008	80,2/	PNLT-2009	82,7/
<b>OMD 7 : assurer un environnement durable</b>							

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3	
		Source	Valeur Centre / Ydé	Source	Valeur Centre/ Ydé	Source	Valeur Centre/ Ydé
7.1	Proportion des aires terrestres protégées			INS-2000	0,0/	INS-2008	13,4
	Pourcentage de la population utilisant des combustibles solides			ECAM2-2001	92,3	ECAM2-2007	94,8
7.8	Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson			ECAM2-2001	16,2/50,7	ECAM2-2007	35,7/80,8
	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée			ECAM2-2001	48,1/98,5	ECAM2-2007	73,8/98,9
	Proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs			ECAM2-2001	14,1/38,7	ECAM2-2007	20,2/58,5
	Proportion de la population ayant accès à une toilette décente			ECAM2-2001	31,4/79,8	ECAM2-2007	37,1/76
<b>OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>							
8.14	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 1000 habitants	ECAM2-2001				ECAM3-2007	1/10
8.15	Nombre de téléphones portables pour 1000 habitants			EESI 1-2005		ECAM3-2007	137/440
8.16	Nombre d'ordinateurs personnels pour 1000 habitants					ECAM3-2007	2/24

## EQUIPE DE REDACTION

### Supervision

1. TEDOU Joseph, Directeur Général de l'INS
2. SHE ETOUNDI Joseph, Directeur Général Adjoint de l'INS

### Coordination technique

1. OKOUDA Barnabé, Chef de Département de la Coordination et de la Recherche
2. ABANDA Ambroise, Chef de Division de la Coordination Statistique

### Equipe technique de rédaction

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1. TCHOMTHE Séverin, <i>Chef d'équipe</i> | 14. GUEMO KITIO Claudin Ford     |
| 2. TATSINKOU Christophe                   | 15. KAMGAING YOUNGBISSI Léonie G |
| 3. TCHAMAGO KOUDEDEU Olivier              | 16. MBENTY Jacqueline            |
| 4. KANA KENFACK Christophe                | 17. MODOU SANDA                  |
| 5. AUGUSTIN AWE Jean Louis                | 18. NGAH Adèle Zoriphie          |
| 6. BELECK MATOH Armand                    | 19. NGATTI Ambrouasse            |
| 7. CHOMTEU KOUAM Sorel                    | 20. NKORO Jacques Henri          |
| 8. DJIALEU Eric Lambert                   | 21. SANDJONG TOMI Diderot Guy    |
| 9. ELANGA MENDOUGA Etienne Jodelle        | 22. TAFOUEDA Beaudelaire         |
| 10. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux           | 23. TAGNE FOTSO Jean Roger       |
| 11. ESSOMBA NKOULOU Thaddée               | 24. TEPONGNING MEGNIFO Hervé     |
| 12. ESSOME KOUBOKO Mireille Patricia      | 25. TIOMO Dieunedort             |
| 13. FODJO TOUKAM Raoul Anderson           | 26. ZE Albert, stagiaire         |

### INS, Agences régionales

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| 1. DJITUPURI Emmanuel, <i>Adamaoua</i> | 6. CHOUNDONG, <i>Nord</i>             |
| 2. TCHOUANGTE Robert, <i>Centre</i>    | 7. ZAFACK Martin, <i>Nord Ouest</i>   |
| 3. TAKOUGANG ZEUKENG Eric, <i>Est.</i> | 8. NGO NYEMB epse BAKET, <i>Ouest</i> |
| 4. LIENOU, <i>Extrême Nord</i>         | 9. MBARGA OWONA Paul, <i>Sud</i>      |
| 5. TAMCHE Joseph, <i>Littoral</i>      | 10. ETO Guy Sylvain, <i>Sud Ouest</i> |

### Participants aux ateliers d'exploitation des données, de finalisation et de validation

- |   |   |
|---|---|
| 1. NDEFFO GOUOPE Guy, <i>INS/DIB</i>                  | 11. ZRA ISSA, <i>MINEPAT/DADM/MINEPAT</i>           |
| 2. FANMOE Alex Janvier, <i>INS/DDS</i>                | 12. MINSO'O née BELINGA Gisèle, <i>MINADER/DESA</i> |
| 3. GEUWOU Ghislain Gilles, <i>INS/DDS</i>             | 13. ASSONGUO Séraphin, <i>MINESEC</i>               |
| 4. MATENE SOB Angélique Lucile, <i>INS/DSA</i>        | 14. MPACTSE NGADE Jean, <i>MINSANTE</i>             |
| 5. TSOUNGUI MBARGA Julien, <i>SDSR/MINEPAT</i>        | 15. BAHA Angèle, <i>MINEPAT</i>                     |
| 6. BENE Henock, <i>INS/DSE</i>                        | 16. MOUANGUE Francis, <i>PNUD/CADRE</i>             |
| 7. OWOUNDI Parfait, <i>MINEPAT/DSR</i>                | 17. EHINI Lucien Hervé, <i>DYNAMIQUE CITOYENNE</i>  |
| 8. MENDO Christian Wilfried, <i>Stagiaire INS/DCR</i> | 18. ZE Sandrine, <i>Assistante PNUD/CADRE</i>       |
| 9. TCHONANG Claude, <i>MINEDUB</i>                    |   |
| 10. CHAMENI NEMBWA, <i>CPE/DPPS</i>                   |   |